

# Tourisme

**BTS**

## Durée



## Formation en 1 an

De septembre à août

## Prérequis



## Les métiers du Tourisme

Le BTS Tourisme est un diplôme (BAC+2) délivré par l'Éducation Nationale. Le diplôme s'appelle BTS « TOURISME », en référence au vaste secteur d'activités dans lequel le titulaire du diplôme pourra exercer une variété de tâches et de missions correspondant à trois blocs de compétences professionnelles :

- La gestion de la relation avec les touristes individuels ou en groupe
- L'élaboration d'une prestation touristique
- La gestion de l'information touristique.

Le titulaire du BTS Tourisme peut développer et valoriser des compétences spécifiques liées à une orientation sectorielle et/ou fonctionnelle particulière(s) au cours des périodes de stage et des ateliers de professionnalisation et, pour certains d'entre eux, dans le cadre des options facultatives « Parcours de professionnalisation à l'étranger » et « Projet de spécialisation ».

## Candidature + entretien

Avoir suivi une 1<sup>ère</sup> année  
de BTS Tourisme

## Pour en savoir +

## Contactez nous



02-43-02-82-82



51 rue d'Avesnières



53000 LAVAL

lycee@avesnieres.fr

## Méthodes pédagogiques et parcours de formation

Cours en présentiel sur la base de périodes en centre et de périodes en entreprise avec suivi personnalisé pour chaque apprenti à l'UFA.

La formation se compose de **7 blocs de compétences professionnelles** et 4 blocs optionnels complétés par des périodes en milieu professionnel.

- **Culture générale et expression**
- **Communication en langues vivantes étrangères (2 LVE -dont l'anglais- doivent avoir été suivies et validées au BAC)**
  - > LVA : Anglais
  - > LVB : Espagnol ou Allemand
- **Tourisme et territoires**
- **Gestion de la relation clientèle touristique**
- **Élaboration d'une prestation touristique**
- **Ateliers de professionnalisation**
- **Gestion de l'information touristique**
- **Options**
  - > Langue des Signes Française
  - > Chinois LV3
  - > Parcours de professionnalisation à l'étranger
  - > Projet de spécialisation

## Modalités d'évaluation

**N°RNCP : 37890 - Code diplôme 32033426**

### Diplôme Éducation Nationale

Session d'examen de forme d'épreuves ponctuelles en fin de 2<sup>ème</sup> année courant juin. Résultat officiel début juillet.

Obtention du diplôme si le candidat valide pour chaque épreuve une note moyenne supérieure à 10/20.

Diplôme délivré par le ministère de l'éducation nationale.

En savoir plus

<https://cfa-ec53.fr/>

